

jourd'hui qu'il vient, en récompense, d'être appelé au premier poste judiciaire du pays, poste, du reste, auquel lui donnait un droit incontestable le rang éminent que ses antécédents lui avaient fait au barreau.

Le Bas-Canada joue vis-à-vis du Haut, grâce aux manœuvres des hommes si haut prisés par leur préconisateur, M. Ampère, le rôle joué par la Belgique vis-à-vis de la Hollande, dans cette déplorable union qui a enfin abouti à l'indépendance nationale de la première, conséquence que M. Ampère, peut-être, aperçoit aussi pour nous dans le lointain ; grande et seule justification de ses opinions.

Mais, Monsieur, je crains d'être accusé d'injustice de juger ainsi vos touristes sans les citer. J'ai cependant une excuse péremptoire à plaider : je n'ai pu mettre ici la main sur les écrits que j'avais lus rapidement au Canada, et je n'ai d'ailleurs en vue que de donner ici une idée générale de mon pays, sauf à revenir sur le sujet, si l'on veut bien m'accorder la faveur de la publication, pour m'appesantir un peu plus sur les faits.

Pour aujourd'hui je m'écarte même peut-être un peu plus qu'il ne convient de la principale considération que j'avais en vue, et qui n'est pas du tout la controverse politique, en essayant de rétablir un peu mon pays aux yeux de la France, qui lui a donné son nom, nom qu'il s'enorgueillit de porter encore dans l'histoire, et que M. François X. Garneau, notre historien national, a su mettre en relief dans ses quatre volumes d'*Histoire du Canada*, qui mériteraient de trouver place dans toutes les bibliothèques françaises, bien qu'ils pourraient nuire quelque peu à l'effet des bucoliques de M. Marmier ou des pastorales de M. Ampère.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, il est temps de vous demander la permission de vous faire mes suggestions, ou plutôt de solliciter les vôtres sur le meilleur moyen de renouer le Bas-Canada à la France. Pour moi, j'ai toujours pensé que le lien littéraire serait le plus étroit et le plus fort. Que ne pourrait pas ce lien si puissant de sa nature, aujourd'hui surtout qu'il serait si propre à seconder l'effort que fait la jeunesse éclairée de mon pays pour se conserver ce suprême moyen de salut de sa nationalité menacée ?

Si par votre moyen, par exemple, l'Institut dont j'ai l'honneur d'être membre, et dont j'interprète en ce moment les sentiments, pouvait compter, Monsieur, sur l'honneur d'être affilié à l'Institut de France, qui le couvrirait ainsi de sa puissante protection et seconderait par là les succès